

6 Avril 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal siégeant à huis clos par voie de conférence téléphonique, le lundi 6 avril 2020, à laquelle étaient présents et s'étant identifiés individuellement:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller
M. Frédéric Villeneuve, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

- Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;
- Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;
- Considérant l'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;
- Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Riverin, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité « Que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

Formant quorum, M. Thibeault fait état de la situation par rapport à la crise de la COVID-19 et ouvre la séance à 19 h 05

**46 06-04-2020 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 46-2020**

Ayant tous pris connaissance de l'ordre du jour 72 heures avant la tenue de la présente, M. Michel Blackburn propose appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant avec dispense de lecture

1. Ouverture de l'assemblée;

2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020;
5. Dépôt de la liste des comptes payés en mars 2020;
6. Dépôt de la liste des revenus reçus en mars 2020;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Affaires Nouvelles:
 - a) Rapport de l'inspectrice pour le mois de mars 2020;
 - b) Ratification du paiement de la facture de Camions Advantage, pour l'achat du camion Freightliner au montant de 319 285,57 \$ taxes incluses;
 - c) Ratification du paiement de la facture d'Équipements lourds Papineau inc. pour l'achat d'équipements supplémentaires du camion Freightliner au montant de 8 475,39 \$;
 - d) Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal vs financement permanent des règlements d'emprunt;
 - e) Résolution confirmant que la municipalité se porte caution envers la MRC des devoirs et obligations de la SD en regard du présent contrat d'aménagement forestier;
 - f) Ratification de la résolution 45-2020, signataires prêts temporaires, règlements d'emprunt 283-2019 et 290-2019;
 - g) Approbation des descriptions techniques des parcelles de rues préparées par M. Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre;
 - h) Résolution autorisant Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement pour un prélèvement d'eau, construction d'un nouveau puits;
 - i) Résolution autorisant Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents exigés pour la demande d'autorisation auprès du ministère d'Environnement, construction d'un nouveau puits;
 - j) Factures intérimaires WSP, projet des eaux usées 13 986,23 \$ + 4 947,86 \$ + 1 547,46 \$;
 - k) Annulation du processus de vente pour taxes;
 - l) Suspension temporaire du calcul de l'intérêt applicable aux taxes municipales, article 981 du Code municipal (tel que précisé au règlement 68-1983, le taux des arrérages des comptes de taxes municipales peut être modifié par résolution);
 - m) Facture intérimaire SNC-LAVALIN, forages projet eaux usées, 19 200,83 \$;
 - n) Adoption du plan particulier d'intervention de pandémie;
 - o) Facture intérimaire Tétra tech inc. (6 019,97 \$);
 - p) Balayage de la rue du Quai, contrat avec le MTQ, estimé à 2 000 \$;

- q) Résolution autorisant Mme Maryse Girard, directrice générale, pour la gestion du dossier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord sur le site Internet du ministère du Revenu du Québec;
- r) Dépôt du projet de lettre à la ministre des Affaires municipales;
- s) Factures Aquater-Eau rapport hydrogéologique 11 060,00 \$;
Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :
- t) Stationnement pêche blanche;
- u) Lac Rouge

10 Période de questions;

11 Levée de la séance

47 06-04-2020 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020
Résolution 47-2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Vallier Girard résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en mars 2020, totalisant 381 506,99 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

Dépôt de la liste des revenus reçus 8) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en mars 2020, totalisant 63 504,76 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

9) Correspondance

- Une lettre de remerciements de »Moisson Saguenay pour un don offert;
- Un courriel de Mme Sarah Tremblay, secrétaire générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay confirmant une contribution de 15 000 \$ comme participation à la réfection du parc d'amusement;
- Une lettre du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, nous informant du plan d'aménagement forestier secteur St-Germain et Petite rivière.
- Une copie de lettre de l'Association de propriétaires du lac Rouge en lien avec le plan d'aménagement forestier.

Rapport de l'inspectrice en bâtiment 9a) Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de mars 2020. est déposé au Conseil (7 permis émis).

48 06-04-2020 9b) Ratification du paiement de la facture de Camions Avantage, pour l'achat du camion Freightliner au montant de 319 285,57 \$ taxes incluses

Résolution 48-2020

- Considérant que le Conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt 290-2019 pour l'acquisition d'un camion 6 roues 4 X 4 au montant de 350 000 \$;
- Considérant qu'un prêt temporaire a été consenti par la Caisse Desjardins de la Rive-Nord-du-Saguenay pour le paiement du véhicule avant le financement permanent par le ministère des Finances du Québec;
- Considérant que Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière a procédé au paiement de la facture dans le délai de 30 jours;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement effectué à l'entreprise Camions avantage pour l'achat du camion Freightliner au montant de 319 285,57 \$.

49 06-04-2020 9c) Ratification du paiement de la facture d'Équipements lourds Papineau inc. pour l'achat d'équipements supplémentaires du camion Freightliner au montant de 8 475,39 \$.

- Considérant que le Conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt 290-2019 pour l'acquisition d'un camion 6 roues 4 X 4 au montant de 350 000 \$;
- Considérant que des équipements supplémentaires ont été ajoutés sur le véhicule;
- Considérant qu'un prêt temporaire a été consenti par la Caisse Desjardins de la Rive-Nord-du-Saguenay pour le paiement des équipements supplémentaires pour le véhicule avant le financement permanent par le ministère des Finances du Québec;
- Considérant que Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière a procédé au paiement de la facture dans le délai de 30 jours;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement effectué à l'entreprise Équipements lourds Papineau inc. pour l'achat d'équipements supplémentaires installés sur le camion Freightliner 6 roues 4 X 4.

50 06-04-2020 9d) Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
Résolution 50-2020

- Attendu que conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;
- Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;
- Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité que conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

51 06-04-2020 9e) *Cautionnement de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord pour le contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales*
Résolution 51-2020

- Considérant que la Société de développement désire convenir d'un contrat d'aménagement forestier avec la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- Considérant que la Société de développement est l'organisme désigné par la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord pour la gestion du contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales;
- Considérant que le contrat d'aménagement forestier exige que la municipalité se porte caution des devoirs et obligations de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord;
- Considérant la demande de la Société de développement à l'effet d'obtenir une résolution de la municipalité à cet effet;
- Considérant que l'article 9 du Code municipal permet à une Municipalité de se porter caution sans autorisation du ministère des Affaires municipales si la caution se situe en dessous de 50 000 \$;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité que la Municipalité se porte caution envers la MRC du Fjord-du-Saguenay pour un montant maximal de 49 999 \$ à l'égard des devoirs et obligations de la Société de développement dans le cadre du contrat d'aménagement forestier.

52 06-04-2020 9f) *Ratification de la résolution 45-2020 signataires prêts temporaires, règlement d'emprunt 283-2019 et 290-2019*
Résolution 52-2020

- Considérant que lors de la séance de janvier la résolution autorisant M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité les prêts temporaires pour les règlements d'emprunt a été omise;
- Considérant que la Caisse ne pouvait libérer les fonds qu'avec la résolution autorisant les signataires;
- Considérant que ladite résolution a été ajoutée au procès-verbal de janvier et doit en faire partie intégrante, pour ces motifs Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de ratifier la résolution 45-2020 et que cette dernière fasse partie intégrante de la séance de janvier et soit ajoutée à la fin de ce procès-verbal.

53 06-04-2020 9g) *Approbation des descriptions techniques des parcelles de rues préparées par M. Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre*
Résolution 53-2020

- Considérant que les membres du Conseil ne sont pas en mesure de prendre une décision en lien avec ce dossier présentement.

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Suzan Lecours de demander à M. Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre une conférence téléphonique afin de répondre aux interrogations des membres du Conseil. Le sujet est donc reporté.

54 06-04-2020 9g) *Paiement de la facture des descriptions techniques réalisées par M. Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre de la firme Tremblay Laliberté au montant de 11 211,22\$ (50% de la facture)*
Résolution 54-2020

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de verser à la firme Tremblay Laliberté un montant de 11 211,22 \$ représentant 50% des honoraires, l'autre 50% sera versé en 2021 tel qu'entendu avec M. Harvey.

55 06-04-2020 9h) *Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour un prélèvement d'eau, dans le cadre du projet de construction du nouveau puits #3*
Résolution 55-2020

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que M. Pascal Tremblay, ingénieur de la firme Tétratech soumette une demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la construction du nouveau puits d'alimentation en eau potable. Il est également autorisé à signer toute demande de certificat d'autorisation et tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement. De plus, la Municipalité s'engage

à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

**56 06-04-2020 9i) Autorisation de signature pour la demande au ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Résolution 56-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

**57 06-04-2020 9j) Factures intérimaires (3) WSP, projet des eaux usées, 13 986,23 \$, + 4947,86 \$ + 1 587,46 \$
Résolution 57-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée de M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les factures suivantes 0907536, 0914789 et 0914791 totalisant 21 521,55 \$ à la firme WSP.

**58 06-04-2020 9k) Annulation du processus de vente pour taxes en 2020
Résolution 58-2020**

- Considérant que la Municipalité a présenté 4 dossiers pour la vente pour taxes qui devait se tenir en juin 2020;
- Considérant qu'il reste présentement 3 dossiers et que les montants ne sont pas élevés;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'informer la MRC du Fjord que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord retire tous les dossiers déposés pour vente pour taxes de 2020 et annule son processus de vente pour cette année.

**59 06-04-2020 9l) Suspension temporaire du calcul de l'intérêt applicable aux taxes municipales, article 981 du Code municipal
Résolution 59-2020**

- Considérant que l'article 981 du Code municipal prévoit que le Conseil peut, autant de fois qu'il le juge opportun, décréter par résolution un taux d'intérêt différent de celui prévu;
- Considérant que l'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19 entraîne des pertes de revenus importants pour les contribuables de notre Municipalité;
- Considérant que les membres du Conseil municipal désirent contribuer à l'allègement fiscal des contribuables;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier

Girard et résolu à l'unanimité que le taux d'intérêt soit suspendu jusqu'au 3^e versement de taxes, soit le 19 août.

60 06-04-2020 9m) Paiement de la facture intérimaire SNC-Lavalin, forages projet eaux usées au montant de 19 200,83 \$
Résolution 60-2020

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement de la facture intérimaire #1480660 de la firme SNC-Lavalin au montant de 19 200,83 \$.

61 06-04-2020 9n) Adoption du plan particulier d'intervention en cas de pandémie
Résolution 61-2020

- Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;
- Considérant que le Conseil de la municipalité a adopté son plan de mesures d'urgence le 4 novembre 2019;
- Considérant que la Municipalité a préparé son plan particulier d'intervention en cas de pandémie;
- Considérant que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan des mesures d'urgence sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'adopter le plan particulier d'intervention en cas de pandémie de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

62 06-04-2020 9o) Facture intérimaire Tétratech inc. 6 019,97\$
Résolution 62-2020

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement de la facture #60654879 de la firme Tétratech au montant de 6 019,97 \$.

63 06-04-2020 9p) Balayage de la rue du Quai, contrat avec le ministère des Transports
Autorisation de signature
Résolution 63-2020

- Considérant que le ministère des Transports offre à la Municipalité le contrat de balayage de la rue du Quai;
- Considérant que le coût du contrat est estimé à 2 000 \$;

- Considérant que la Municipalité effectuera lesdits travaux en même temps que les autres rues du village;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du ministère et de procéder au balayage de la rue du Quai en même temps que les autres rues de la Municipalité. Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer ledit contrat.

64 06-04-2020 9q) *Ministère du revenu du Québec, autorisation accordée à Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière*
Résolution 64-2020

- Considérant que Revenu Québec exige que le représentant à agir au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, numéro d'entreprise 1006134099 RS, soit autorisé par résolution;
- Considérant que le Conseil municipal désire autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière;

Pour ces motifs Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à :

- Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR –Entreprises;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir et à assumer les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxes d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

65 06-04-2020 9r) *Adoption du projet de lettre à être présenté à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest pour les projets de travaux publics*

Résolution 65-2020

- Considérant que Le lundi, le 16 mars dernier, le premier Ministre, le très honorable M. François Legault, dans le cadre de la crise du COVID-19, annonçait, comme mesure en soutien à l'économie du Québec, qui vit des moments très difficiles par des fermetures d'entreprises et par conséquent des pertes importantes d'emplois, qu'il devancera la réalisation de travaux publics déjà prévus aux dispositions budgétaires et autres dispositions de finances publiques de son gouvernement découlant de la crise actuelle du COVID-19;
- Considérant que la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est dans les cartons du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour d'importants travaux d'infrastructures municipales. Deux projets sont présentement en cours de réalisation. Il s'agit du traitement des eaux usées de l'Anse-à-Théophile (périmètre urbain) et de l'approvisionnement en eau potable par un nouveau puits nécessaire à répondre à la demande de l'apport touristique;
- Considérant que d'autres projets sont aussi à l'étude d'opportunité et de faisabilité. Il s'agit de la construction de Place des Artisans et la construction d'un nouveau service sanitaire au quai dont une subvention de 272 000,00\$ a déjà été approuvée par le gouvernement du Québec et toujours sur la zone du quai, il faut absolument consolider la structure de bois du quai;
- Considérant que nous devons réaliser un projet de travaux routiers sur la rue de la Descente-des-Femmes pour un montant déjà approuvé en 2018 de 275 000,00\$ et qui doit être réalisé en 2020.
- Considérant qu'il faut aussi ajouter la nécessité d'investir sur le chemin du Cap-à-l'Est afin de soutenir le développement touristique dans ce secteur;
- Considérant que M. Laurent Thibeault, maire a préparé et présenté un projet de lettre à transmettre à la ministre des Affaires municipales pour présenter tous ces projets;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'approuver le projet de lettre de M. Laurent Thibeault à transmettre à la ministre des Affaires municipales, Mme André Laforest et que copie soit transmise à M. François Legault, premier ministre ainsi qu'à M. François Tremblay, député de Dubuc.

66 06-04-2020 s) *Facture Aquater-Eau, puits #3 11 060,60 \$*
Résolution 66-2020

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à la firme Aquater-Eau la facture au montant de 11 060,60 \$ pour la réalisation du rapport hydrogéologique.

67 06-04-2020 7) *Coupe forestière sur le territoire du lac Rouge*
Résolution 67-2020

- Considérant la requête de l'Association des propriétaires du Lac Rouge adressée au ministère des forêts, de la Faune et des Parcs, unité de gestion de Saguenay-sud et de Shipshaw;
- Considérant que cette démarche est documentée au plan scientifique, technique et historique;
 - Considérant que la municipalité de Sainte-Rose adhère au respect de l'application des lois portant sur l'environnement;
 - Considérant que la demande des propriétaires du Lac Rouge vise à participer activement au processus du projet de coupe forestière sur la zone nord-est du territoire du lac;

Pour tous ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'appuyer les revendications de l'Association des propriétaires du lac Rouge pour la protection de l'eau du lac en ne coupant pas sur le versant nord du lac Rouge.

68 06-04-2020 11) Levée de la séance
Résolution 68-2020

M. Michel Blackburn propose de lever la présente à 20 h 02.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire